AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C1924
FR0010918292-FS0896

11 octobre 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SEB S.A.

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 octobre 2019, la société Invesco Ltd. (Invesco Head Quarters, Two Peachtree Pointe 1555 Peachtree, Suite 1800 Atlanta, Georgie, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 10 octobre 2019, le seuil de 5% du capital de la société SEB S.A. et détenir, pour le compte desdits fonds, 2 477 452 actions SEB S.A. représentant autant de droits de vote, soit 4,92% du capital et 3,20% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions SEB S.A. sur le marché.

[1] Sur la base d'un capital composé de 50 307 064 actions représentant 77 424 016 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.